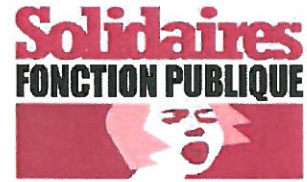


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 4 DÉCEMBRE 2014



CAP C



ZELINA Ephreme



GASQUET Hervé



JURAVÉR Christian



GAILLARD PARANT Myriam



DE BARROS Robert



BRETON Lionnel

Solidarité Unité Démocratie

Pourquoi SUD ?

- S** pour **solidaires**, parce que c'est ensemble que nous réussirons à faire bouger les lignes dans notre collectivité, mais aussi en dehors ; à recréer un lien social entre tous les salariés, du public comme du privé. C'est ensemble que nous défendons les intérêts collectifs (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) et, que nous nous impliquons dans la lutte contre les problèmes sociaux (précarité, chômage, racisme, etc.).
- U** pour **unitaires**, parce que l'unité est l'outil essentiel à l'action. Elle permet de créer le rapport de force afin de donner tout leur poids aux revendications communes des agents. Cette communauté d'intérêts n'exclut ni les débats, ni les différences d'idées et d'opinions. La force d'un mouvement dépend de la capacité à dépasser les divisions.
- D** pour **démocratiques**, parce que c'est à partir des idées de chacun(e), exprimées dans des cadres collectifs, assemblées générales, débats, qu'émergent les projets collectifs et les revendications. On ne fait pas à la place des agents, mais avec les agents.

Personnel du Département des Hauts-de-Seine dans la tourmente !

Face aux conditions de travail insupportables : glissement de tâches, travail en termes de délai, flexibilité galopante, départ à la retraite non remplacé, restructurations sur restructuration, qui ne sont pas sans conséquence pour les personnels qu'ils soient administratifs, soignants ou techniques,
Face à la double hiérarchie (Etat et territorial) pour les personnels ATTEE dans les collèges, se retrouvant « entre deux feux hiérarchiques », les contradictions sont très problématique en termes de management,
Face à la marchandisation du soin, à l'asphyxie du service public préparant sa privatisation, l'externalisation de services et d'activités vers le privé lucratif,
Face au laminage des droits sociaux et démocratiques aux déréglementations, à la remise en cause du Code du travail et des Conventions Collectives et du Statut,

Il faut construire un outil capable d'opposer un réel rapport de force pour mieux se défendre collectivement et individuellement.

Cet outil c'est le syndicat ! Il doit être Solidaire, Unitaire, Démocratique.

Indépendant de tout pouvoir, quel que soit le gouvernement en place, et respectueux des agents/salarié-e-s, il a pour but d'assurer la défense quotidienne des droits acquis et d'en conquérir de nouveaux.

Aussi, changeons le niveau du syndicalisme au Conseil Général des Hauts-de-Seine, mettons le à la mesure de SUD Rail et/ou SUD Ptt : Le Syndicat doit donc donner les moyens à chaque agent, chaque salarié-e de connaître ses droits et de les faire respecter, d'obtenir des moyens et effectifs indispensables à un service de qualité, avec des personnels qualifiés-es, aux compétences et métiers reconnus.

Aujourd'hui, SUD est présent et réactif sur de nombreux fronts. Ce qui limite ses actions, ce n'est ni l'absence de motivation, ni de détermination, mais le manque de moyen en temps pour les mener. C'est le résultat des élections au Comité Technique (CT) qui déterminent la répartition du droit syndical dans la collectivité.

Plus le résultat est important, plus le droit syndical l'est aussi, et donc plus le syndicat a les moyens d'agir !

Solidaire Unitaire Démocratique

Chaque agent doit être l'acteur du changement de ses conditions de travail et de vie, Votez SUD

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

QU'EST CE QU'UNE COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ?

C'est une instance composée d'élus, de représentants de l'administration et de représentants du Personnel. Elle est consultée pour avis sur la carrière individuelle des fonctionnaires.

Elle se prononce sur :

- L'avancement d'échelon, de grade, la promotion interne
- Les recours sur l'évaluation annuelle
- La prorogation de stage et Refus de titularisation
- Les refus de formation
- La disponibilité, le détachement, l'intégration...
- Les temps partiels sur autorisation

Vos élus *Sud* en CAP siègent et défendent vos intérêts en commission de réforme et conseil de discipline.

NOUS NOUS ENGAGEONS A DÉFENDRE TOUS LES AGENTS SYNDIQUÉS OU NON EN TOUTE INDÉPENDANCE, SANS CLIENTÉLISME, ET À VOUS RENDRE COMPTE DES DÉCISIONS.

NOS REVENDICATIONS :

- Avancement d'échelon au minimum
- Ratio à 100% pour les avancements de grade
- Nomination systématique pour les agents reçus à un concours ou à un examen
- Droit au temps partiel
- Critères objectifs clairement définis pour la promotion interne
- Égalité de déroulement de carrière femmes hommes
- Emploi et maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap
- Préserver ou obtenir les droits les plus favorables pour les agents en cas de transfert ou de mise à disposition

LES SYNDICATS DE LA FÉDÉRATION *Sud* COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SONT INDÉPENDANTS DES ÉLUS POLITIQUES, DES PARTIS ET DE TOUT POUVOIR, ILS CONSTRUISENT AUTOUR DES VALEURS

DE SOLIDARITÉ, D'UNITÉ ET DE DÉMOCRATIE.

**LE 4 DÉCEMBRE 2014,
VOTEZ POUR VOUS,
VOTEZ *Sud* !**

**Solidaires
FONCTION PUBLIQUE**

